



DCSP, DCPAF... QUELLES CONSIGNES ?

Alors que les instructions gouvernementales imposent le confinement de la population et que seules les missions prioritaires sont maintenues, certaines directions (en particulier la DCSP et la DCPAF) ne respectent pas ou ne font pas respecter ces instructions et mettent en danger non seulement les agents, leur famille mais également la continuité du service.



LES PATS SONT-ILS IMMUNISÉS ?

- **Maintien de 4 personnes dans un même bureau**
- **Obligation de présence des effectifs en demandant aux agents de faire venir leurs enfants au service (Et OUI... vous lisez bien!)**
- **Non-respect des distances de sécurité sanitaire**
- **Absence de gel, lingettes désinfectantes, de gants, de masques**



LES ADMINISTRATIONS CENTRALES, SGAMI ET PRÉFECTURES, ONT COMPRIS LE RISQUE SANITAIRE MAJEUR

**Et les directions les plus impactées,
Pourquoi ne sont-elles pas en mesure d'en prendre conscience ?**

- ➔ **Mesdames, Messieurs les Chefs de Service, faites preuve de bon sens et pensez à la santé de vos personnels !**
- ➔ **Préconisez l'aménagement des taux de présence, ne maintenez pas les postes sur des missions non prioritaires !**
- ➔ **Vouloir protéger les agents sur le terrain c'est bien, mais quel intérêt si la contamination se fait et se propage au sein même des locaux ?**
- ➔ **Qui assumera le service si par votre manque d'initiative s'il y a défaillance des effectifs ?**

UNITÉ SGP POLICE FO PATS veillera à la stricte application des décisions gouvernementales et ministérielles et signalera toute incompétence relevant du droit d'alerte et au besoin du droit de retrait.

